

Publié le 14 avril 2010

Séjours sportifs : La Base du Temple-sur-Lot sur tous les fronts

Forte d'une offre allant du séjour d'entraînement professionnel à la classe verte, la société d'économie mixte gestionnaire de la Base du Temple-sur-Lot prépare une remise à niveau de ses infrastructures sportives et d'hébergement en vue de répondre à une demande soutenue.



Créée en 2001 pour prendre le relais d'une régie municipale, la [Société d'économie mixte d'exploitation de la Base du Temple-sur-Lot](#) est à la tête de l'un des complexes sportifs les plus dynamiques du Sud-Ouest de la France. Un centre d'accueil de 250 lits entouré d'un large éventail d'infrastructures sportives (2 salles omnisports, un espace forme alliant sauna, piscine, salles de gym et de musculation, quatre courts de tennis, un terrain de beach volley et un terrain de foot) lui permet de tirer le meilleur parti d'un plan d'eau de 75 ha. L'organisation de stages sportifs et de séjours d'entraînement pour le compte des fédérations et clubs de sports de l'aviron au basket-ball en passant par le kayak ou le judo, représente ainsi près de la moitié de l'activité de la Sem. La complémentarité et la qualité des équipements a d'ailleurs permis de faire connaître la base bien au-delà des frontières de l'hexagone puisqu'elle accueille actuellement des séances d'entraînement de l'équipe de kayak biélorusse et de cinq clubs anglais d'aviron.

Entre sports nature et patrimoine historique environnant, le plan d'eau du Temple-sur-Lot s'est par ailleurs imposé comme un lieu privilégié pour l'organisation de classes vertes pour les écoles primaires et les municipalités de toute la France, Sud-Ouest et région parisienne en tête. Des atouts qu'elle cultive également dans une offre de séjours sportifs pour jeunes à destination des

associations, des comités d'entreprise et des agences spécialisées. Enfin, la Sem met à profit sa capacité d'hébergement et son offre de loisirs pour attirer les organisateurs de congrès, de séminaires et autres stages de formation à caractère professionnel. Une activité qui reste marginale (8 % du CA) tout en permettant d'accroître la rentabilité et la notoriété de la base.

Neuf ans après avoir réalisé la seconde salle de sports et un bâtiment d'hébergement de 60 lits, la Sem de la base du Temple-sur-Lot envisage aujourd'hui de construire deux nouvelles unités d'accueil d'une capacité totale de 48 lits en parallèle d'une réhabilitation complète de l'espace forme et de travaux d'amélioration de l'espace détente. « Ce nouveau bâtiment d'hébergement permettrait d'accroître notre capacité d'accueil en s'ouvrant à une clientèle familiale », note Alain Brisse, directeur de la société. Face à cette nouvelle montée en puissance de la base, les élus des communes environnantes, actionnaires à 66 % de la Sem, appellent de leurs vœux un partage des responsabilités avec le Conseil général. De son côté Alain Brisse tient à « faire entrer d'avantage de partenaires privés ayant pignon sur rue ». Un audit, en cours de réalisation par la Scet, pourrait préconiser d'ouvrir la Sem à un actionnariat plus important.

Par Marie-Anne RAMAZZINA